



SEANCE DU BUREAU DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

MARDI 23 MARS 2021 A 14 H 30

CCI Paris Ile-de-France (salle des séances)
27 avenue de Friedland
75008 Paris

ORDRE DU JOUR

POUR LA SEULE PARTIE QUI RELEVE DES DELIBERATIONS DU BUREAU PRISES
EN APPLICATION DE LA DELIBERATION CM2020/07/20/03 PORTANT DELEGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS AU BUREAU.

A) Approbation du procès-verbal des délibérations du Bureau du 1^{er} février 2021

B) Délibérations

❖ Aménagement

1. Opération d'intérêt métropolitain – Secteur Poudrerie-Hochailles à Livry-Gargan – Vente à l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF) d'un bien acquis par voie de préemption
2. Pacte bois Biosource Ile-de-France : Partenariat entre la Métropole et Flbois Ile-de-France – Définition des engagements de la Métropole

❖ Finances

3. Attribution de subventions au titre du Fonds d'Investissement Métropolitain (FIM)

❖ Innovation numérique

4. Attribution de subvention au titre du Fonds Métropolitain pour l'Innovation Numérique (FMIN)

❖ Environnement

5. Convention de partenariat entre la métropole du Grand Paris et le SIGEIF pour l'élaboration du schéma directeur énergétique métropolitain

❖ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

6. Adhésion de la métropole du Grand Paris à l'association France Dignes

Fait à Paris, le 17 mars 2021

SIGNE

Le Président de la métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison